



N° OJ : 72

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/11/2020

Objet : Asbl Trou De Ver.- Subside supplémentaire : 1.720,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville;

Considérant que Trou de Ver asbl s'engage dans cette problématique, action pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles;

Considérant que cette action, sensibilisant tout un chacun à la nécessité du respect de la propreté publique en général, mérite tout support des autorités;

Considérant que la Ville soutient cette initiative en matière de propreté et d'amélioration du cadre de vie des habitants par l'octroi d'un subside;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside supplémentaire de 1.720,00 EUR à Trou De Ver asbl;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1er : Un subside supplémentaire de 1.720,00 EUR est octroyé à Trou De Ver asbl, rue Léon Frédéric 24 à 1030 Schaerbeek, permettant à 4 écoles Bruxelloises reprises dans la liste des établissements à discrimination positive d'accueillir la pièce de théâtre "Brandon" gratuitement.

Article 2 : Cette somme sera engagée à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2020.

Annexes :